

GESTION DES CRÉANCES PRIVÉES DANS ECMS

DMPM
BOPM

10 JUIN 2020

1. Principes généraux
2. Configurations préalables des contreparties
3. Format du fichier de créances privées
4. Traitement des instructions par ECMS
5. Transmission du compte-rendu de remise
6. Traitements quotidiens des créances
7. Exemples



1. Principes généraux





RAPPEL DES CANAUX DE MOBILISATION CRÉANCES PRIVÉES EXISTANTS

- 3 canaux :
 - TRICP pour les créances privées et la Titrisation des créances privées.
 - ACC pour les créances privées additionnelles Corporate, Immobilier et Automobile.
 - CCBM pour les créances privées étrangères autres que DE.
- Utilisation de Onegate pour valider la cession des créances privées.



CANAUX DE MOBILISATION CRÉANCES PRIVÉES APRÈS MISE EN PRODUCTION D'ECMS

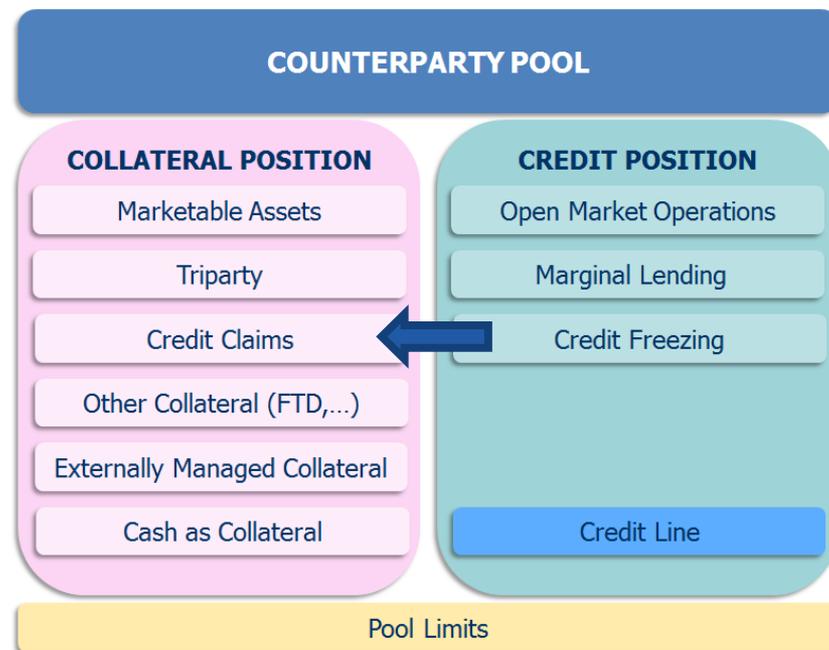
■ 3 canaux :

- ECMS pour les créances privées de régime général (domestique et CCBM) et les créances privées additionnelles de type Corporate.
 - ACC pour les créances privées additionnelles de type Immobilier et Automobile.
 - TRICP pour la Titrisation.
-
- Le cryptage OpenPGP utilisé pour la transmission des créances privées et des créances privées additionnelles sera donc abandonné et ne subsistera que pour la transmission des ACC immobilier et automobile ainsi que pour la titrisation.

LA MOBILISATION DE COLLATÉRAL CRÉANCES PRIVÉES DANS ECMS

- Le mode de remise s'effectuera en flux et non plus en stock :
 - transmission d'instructions de (dé)mobilisation de créances, d'enregistrement et de mise à jour des caractéristiques des créances et probabilité de défaut des débiteurs notés en IRB.
 - En l'absence de modification, les informations transmises à ECMS restent valables jusqu'à échéance.
- L'envoi des messages relatifs aux créances privées s'effectuera via un fichier au format xml en A2A (Application To Application) de 7:00 à 16:00 ou saisie d'une instruction dans ECMS en U2A (User To Application) de 7:00 à 17:45.

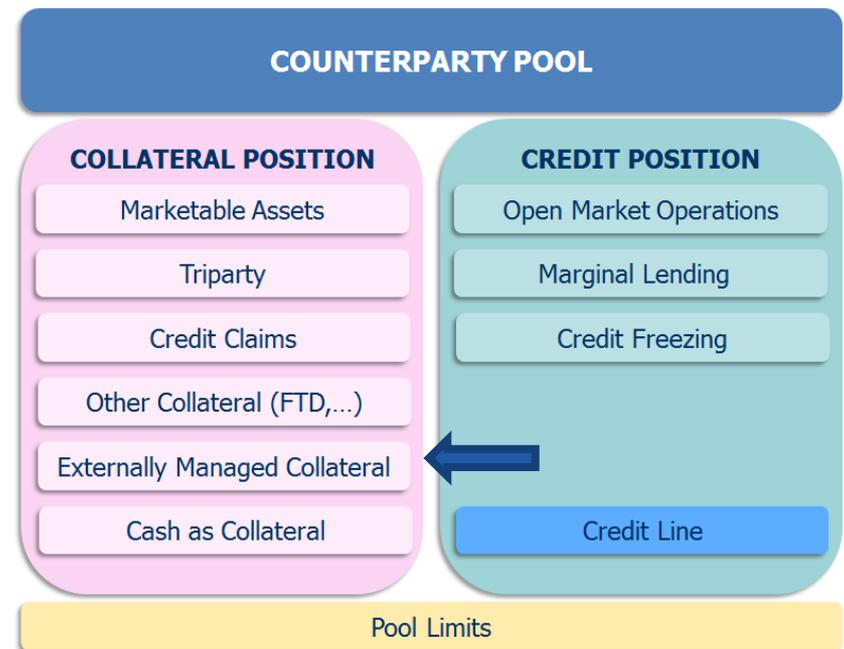
- Visualisation des créances privées de régime général et des ACC corporate :



LA MOBILISATION DE CRÉANCES ACC REMISES EN PORTEFEUILLE

- Aucun changement sur le mode de remise des créances ACC remises en portefeuille (ACC immobilier et automobile):
 - Mobilisation quotidienne du stock de créances en « annule et remplace »
- Utilisation de Onegate pour valider la cession des créances.
- Le système ACC de la Banque de France transmettra à ECMS la valeur du collatéral mobilisé au titre des ACC remises en portefeuille pour intégration dans le pool de la contrepartie dans la rubrique « Externally Managed Collateral ».

- Visualisation des créances ACC remises en portefeuille dans ECMS :





LA MOBILISATION DE COLLATÉRAL CRÉANCES PRIVÉES DANS ECMS

- Un compte-rendu informant du statut des instructions sera envoyé aux contreparties après traitement du fichier. Dans le cas d'un fichier à date de valeur future, le traitement sera effectué et le compte-rendu transmis à l'ouverture d'ECMS à la date de valeur du fichier.
- Les valorisations obtenues seront visibles dans votre Pool dès la fin du traitement du fichier ou de l'instruction pour les instructions à date de valeur J.

2. Configurations préalables des contreparties



CONFIGURATION DE LA CONTREPARTIE

Attribute	Type	Description
Counterparty Id.	Varchar	RIAD Id. of the Counterparty Mandatory
Main CAS	Varchar	Main (or primary) credit assessment source/credit assessment system Id. selected by the Counterparty Only one main CAS active for a given Counterparty Mandatory
Secondary CAS	Varchar	Secondary credit assessment source/ credit assessment system Id. selected by the Counterparty A counterparty may have different secondary CAS active at the same time. Optional
Validity start date	Date	First day of validity (YYYYMMDD) Mandatory
Validity end date	Date	Last day of validity (YYYYMMDD) Mandatory
CC eligible	Boolean	Eligible for Credit Claims Possible values: Yes or No Mandatory
	Date	Start Date (YYYYMMDD) Mandatory
	Date	End Date (YYYYMMDD) Mandatory
	Varchar	Free text in case of End Date
ACC eligible	Boolean	Eligible for Additional Credit Claims Possible values: Yes or No Mandatory
	Date	Start Date (YYYYMMDD) Mandatory
	Date	End Date (YYYYMMDD) Mandatory
	Varchar	Free text in case of End Date
Cross-Border eligible	Boolean	Eligible for Cross-Border Possible values: Yes or No Mandatory
	Date	Start Date (YYYYMMDD) Mandatory
	Date	End Date (YYYYMMDD) Mandatory

RATTACHEMENT DU SYSTÈME LOCAL DE LA BCN AU POOL DE LA CONTREPARTIE

- La mobilisation de créances privées en portefeuille (ACC immobilier et automobile) s'effectuant via les systèmes locaux des BCN, ceux-ci devront être rattachés aux pools des contreparties mobilisant ce type de créances privées.

Attribute	Description
Pool Identifier	Identifier of the ECMS Pool to which the aggregated value of the collateral position held in the external system managed locally by a National Central Bank is added.
External Collateral Management System Identifier	Identifier of the External Collateral Management System where the collateral position is held.
Validity Start Date	First day of validity of the record.
Validity End Date	Optional. Last day of validity of the record.

3. Format du fichier de créances privées





ENVOI DU FICHIER DE CRÉANCES PRIVÉES

- Chaque contrepartie peut envoyer en A2A un ou plusieurs fichiers de créances privées au cours de la journée opérationnelle au format xml (camt.998).
- La plage horaire de remise de ces fichiers s'étend de 7:00 à 16:00.
- Chaque fichier peut contenir une ou plusieurs instructions. L'ensemble des instructions contenues dans un fichier concerne la même date de valeur.
- Possibilité de mobiliser ou de mettre à jour des créances (instructions de type CCU, CCOAU, MOB) pour une date future (jusqu'à +10J). Les instructions de démobilisations (DEMOB) ou d'enregistrement des créances privées (CCR) devront être effectuées en date du jour.
- Si un fichier est envoyé après le cut-off, ECMS effectuera les contrôles techniques immédiatement et les instructions seront traitées le lendemain à 7:00.



FORMAT DU FICHER DE CRÉANCES PRIVÉES

- Un exemple de fichier au format xml vous a été transmis le 6/04.
- Le fichier de créances privées est constitué des parties décrites ci-dessous dont l'ordre est à respecter impérativement :

Attribute	Description
FileHeader	Business header of the CC file
CreditClaimRegistrationUpdate	Credit Claim registration/update instruction
RatingRegistrationUpdate	Credit Rating registration/update instruction
CreditClaimMobilisation	Credit Claim Mobilisation instruction
CreditClaimDemobilisation	Credit Claim Demobilisation instruction

- L'enregistrement de l'en-tête est obligatoire. Il n'est en revanche pas obligatoire d'envoyer des instructions pour chacune des autres parties (par exemple, en l'absence de probabilité de défaut IRB à déclarer).

FORMAT DE L'EN-TÊTE (FILE HEADER)

Attribute	Type	Description
FileRef	Varchar	Credit Claims File reference <ul style="list-style-type: none"> Format: "RIAD code of the Counterparty"+"YYYY"+"6 figures"
PreparationDateTime	Date YYYYMMDD HH:MM:SS	Date and time corresponding to the file creation
IntendedSettlementDate	Date YYYYMMDD	Date on which all the instructions are to be processed. The real settlement date can be one day after if the file is received after the cut-off of the intended settlement date.
CounterpartyIdentifier	Varchar	RIAD Code of the Counterparty
NumberOfCreditClaimsRegistration	Number	Number of blocks CreditClaimRegistration with OperationType = CCR Must be filled in if there is at least one block of this type
NumberOfCreditClaimsUpdates	Number	Number of blocks CreditClaimUpdate with OperationType = CCU or CCOAU Must be filled in if there is at least one block of this type
NumberOfRatingsRegistration	Number	Number of blocks RatingRegistration with OperationType =RR Must be filled in if there is at least one block of this type
NumberOfRatingsUpdates	Number	Number of blocks RatingUpdate with OperationType = RU Must be filled in if there is at least one block of this type
NumberOfMobilisations	Number	Number of blocks with OperationType = MOB Must be filled in if there at is least one block of this type
NumberOfDemobilisations	Number	Number of blocks with OperationType = DEMOB Must be filled in if there is at least one block of this type

FORMAT DE LA PARTIE CREDIT CLAIM REGISTRATION/CREDIT CLAIM UPDATE (1/3)

- Cette partie concerne l'envoi des instructions de type :
 - CCR : Credit Claim Registration (création/enregistrement des caractéristiques d'une créance)
 - CCU : Credit Claim Update (déclaration d'une modification des caractéristiques d'une créance)
 - CCOAU : Credit Claim Outstanding Amount Update (déclaration d'une modification de la valeur résiduelle d'une créance)

Attribute	Type	Description
InstructionReference*	Varchar	Reference of the instruction given by the Counterparty. <ul style="list-style-type: none"> • Must be unique • Format: "YYYYMMDD"+"7 figures" Mandatory field
CreditorRiadCode	Varchar	RIAD code of the creditor (if different from the Counterparty) Mandatory field
DebtorRef	Varchar	Reference given by the Counterparty for the Obligor as a Debtor accordingly to the debtor code type Mandatory field
DebtorName	VarChar	Name of the debtor Mandatory field
DebtorCodeType	Varchar	National identifier type Mandatory field The list of Obligor valid code types is managed at ECMS level
GuarantorRef	Varchar	Reference given by the Counterparty for the Obligor as a Guarantor To be filled in if a guarantor is used.
GuarantorName	Varchar	Name of the Guarantor To be filled in if a guarantor is used.
GuarantorCodeType	Varchar	National identifier type To be filled in if a guarantor is used. The list of Obligor valid code types is managed at ECMS level
GuaranteeRef	Varchar	Guarantee reference To be filled in if a guarantor is used.
CreditClaimRef*	Varchar	Unique reference of the Credit Claim given by the Counterparty Mandatory field

FORMAT DE LA PARTIE CREDIT CLAIM REGISTRATION/CREDIT CLAIM UPDATE (2/3)

Attribute	Type	Description
EurosystemCreditClaimID*	Varchar	Unique identifier corresponding to the Eurosystem rules (given by ECMS during the registration and transmitted to the Counterparty in the processing report). <ul style="list-style-type: none"> Mandatory for Credit Claim update (CCU and CCOAU) Not fed for registration (CCR)
CreditClaimContractNumber	Varchar	Contract number known by the debtor Mandatory field
LoanType	Varchar	Type of loan The list of valid codes is managed at ECMS level Mandatory field
Subordination	Boolean	Identification of subordinated CC List of Values: <ul style="list-style-type: none"> Y N Mandatory field
OriginationDate	Date YYYYMMDD	Date of the origination of the credit claim (i.e. the date when the sum of money is transferred to the debtor)
MaturityDate	Date YYYYMMDD	Date of reimbursement Mandatory field
OutstandingAmount*	Number	Outstanding amount of the Credit Claim Mandatory field
Currency	Varchar	ISO-code of the Currency e.g. EUR Mandatory field
InterestRateType	Varchar	Type of interest rate List of Values: <ul style="list-style-type: none"> FIX (fixed) VAR (variable) Mandatory field
ChangingInterestRateIndicator	Boolean	Indicator to be used in case the Credit Claim has a condition where the interest type can be changed from Variable into Fixed or vice versa List of Values: <ul style="list-style-type: none"> Y N
ResettingPeriodMoreThanOneYear	Boolean	Resetting period > one year Mandatory if the type of interest rate is VAR List of Values: <ul style="list-style-type: none"> Y N
ChangingInterestRateIndicator Date	Date YYYYMMDD	Field to be used in case the Credit Claim has a condition where the interest type can be changed from Variable into Fixed or vice versa

FORMAT DE LA PARTIE CREDIT CLAIM REGISTRATION/CREDIT CLAIM UPDATE(3/3)

Attribute	Type	Description
NegativeCashflow	Boolean	Field to be set to Y if the interest rate + spread leads to an eventual negative cashflow. List of Values: <ul style="list-style-type: none"> • Y • N
AgentBank	Varchar	Field to be filled in in case of Syndicated loan
ReferenceIndex	Varchar	Referenced Eurosystem Index To be filled in if the InterestRateType is VAR The list of valid codes is managed at ECMS level
ReferenceIndexComment	Varchar	Indication of the ReferenceIndex used To be filled if the ReferenceIndex is 'Other'
CapIndicator	Varchar	To be filled in if the InterestRateType is VAR The list of valid codes is managed at ECMS level. (Y or N)
CreditClaimGoverningLaw	Varchar	ISO Country code of the governing law of the Credit Claim Mandatory field
SetOffRiskIndicator	Varchar	Set-off risk indicator Values: <ul style="list-style-type: none"> • Y (Existence of a set off risk) • N • NA (Not applicable: this value is to be used when the NCB doesn't wish to use the set-off risk indicator) Mandatory field
UpdateDate*	Date	Effective date of the update Empty for Credit Claim registration.
OperationType*	Varchar	Operation Type List of values: <ul style="list-style-type: none"> • CCR for Credit Claim Registration • CCOAU when only updating the field Outstanding Amount. For CCOAU, only the fields followed by * are fed the other fields are left empty. • CCU for updates other than CCOAU Mandatory field



TYPE DE PRÊT (TYPE OF LOAN)

- La liste des types de prêt ci-dessous pourra être affinée par la BCN.

Attribute	Type	Description
Credit Claim Type	Varchar	Define the different type of CC Type Possible values: REGU (Regular) SYND (Syndicated) RFAC (Recourse Factoring) NFAC (Non-Recourse Factoring) OPRO (Ordinary Promissory Note) NPRO (Negotiable Promissory Note) FLEA (Finance Leasing) OLEA (Operating leasing) DRAW (Drawn credit line) REVO (Revolving credit, other than overdrafts & credit card debt) CLRC (Credit Line other than Revolving Credit) CRFA (CRedit FACility) CALO (Car Loan, other than finance leasing) BUFI (Business Financing)



CAS DES MISES À JOUR DE MONTANT RÉSIDUEL DES CRÉANCES

- Le cas des mises à jour du montant résiduel des créances étant le motif de mise à jour d'une créance le plus fréquent, il est possible de les déclarer en indiquant seulement les informations suivantes correspondant aux champs avec les astérisques dans les slides précédents :
 - Référence de l'instruction
 - Référence de la créance
 - Référence Eurosysteme de la créance
 - Montant résiduel de la créance
 - Date de mise à jour
 - Type d'opération
- NB : si les autres champs de l'enregistrement de création/mise à jour de la créance sont renseignés l'opération sera tout de même effectuée sauf si les données diffèrent de l'enregistrement initial (ex : modification du type de taux d'intérêt) : dans ce cas la mise à jour sera rejetée et ce rejet figurera dans le compte-rendu de remise

FORMAT DE LA PARTIE RATINGS REGISTRATION/RATINGS UPDATE (CRÉATION/MISE À JOUR DE NOTATION IRB)

- Cette partie du fichier concerne l'envoi des instructions de type :
 - RR : Rating registration (communication de la probabilité de défaut d'un débiteur ou garant pas encore référencée dans le référentiel ECMS)
 - RU : Rating update (communication des modifications de probabilité de défaut de débiteur ou garant déjà référencée dans le référentiel ECMS)

Attribute	Type	Description
InstructionReference	Varchar	Reference of the instruction given by the Counterparty. Must be unique
ObligorRef	Varchar	Obligor reference given by the Counterparty accordingly to the obligor code type.
ObligorName	Varchar	Name of the Obligor
ObligorCodeType	Varchar	National identifier type
RatingType	Varchar	Rating type Values: <ul style="list-style-type: none"> • IRB • RT
CreditAssessmentSystemCode	Varchar	Provider of the rating chosen by the Counterparty The list of valid codes is managed at NCB level
DefaultProbability	Decimal	Probability of default given by the IRB/RT. Expressed as a fraction of 1 Decimal point is mandatory Number of decimal must be at least 5 (e.g.: 0.00123)
RatingDate	Date YYYYMMDD	Date of the rating
RatingValidityDate	Date YYYYMMDD	First day of validity of the rating
OperationType	Varchar	Operation Type List of Values: <ul style="list-style-type: none"> • RR for Rating Registration: to be used when declaring a rating linked to a CAS • RU for Rating Update: to be used when the couple rating/CAS has been previously send in RR

FORMAT DES PARTIES CREDIT CLAIM MOBILISATION ET CREDIT CLAIM DEMOBILISATION INSTRUCTION

- Les instructions de mobilisation (MOB) et démobilisation (DEMOB) s'effectueront dans 2 parties distinctes du fichier. Les informations demandées sont néanmoins les mêmes pour ces 2 parties.

Attribute	Type	Description
InstructionReference	Varchar	Reference of the instruction given by the Counterparty. Must be unique
CreditClaimRef	Varchar	Unique reference of the Credit Claim given by the Counterparty
EurosystemCreditClaimId	Varchar	Unique identifier of the Credit Claim corresponding to the Eurosystem rules. Mandatory for MOB and DEMOB, except for MOB when the registration and the mobilisation are in the same file.
AccountIdentifier	Varchar	Identification of the ECMS asset account on which the Credit Claim is to be (de)mobilised.
OperationType	Varchar	Operation Type List of Values: <ul style="list-style-type: none">• MOB for Mobilisation• DEMOB for Demobilisation

4. Traitement des instructions par ECMS





CONTRÔLES SUR L'EN-TÊTE DU FICHER (FILE HEADER)

À réception d'un fichier, des contrôles de cohérence seront effectués:

- Syntaxe, doublons, format, présence des champs obligatoires.
- Si ces contrôles ne sont pas concluants, le fichier sera rejeté.

Plus spécifiquement, ECMS procédera aux contrôles suivants sur l'en-tête du fichier :

- La référence du fichier doit être unique.
- La date et l'heure de création du fichier doivent être inférieures ou égales à la date et heure d'envoi.
- La date de valeur du fichier doit être supérieure ou égale à la date du jour.
- Le nombre d'instructions déclarées pour chacune des parties doit correspondre au nombre de blocs contenus dans le fichier pour la partie concernée.



CONTRÔLES MÉTIERS SUR LES INSTRUCTIONS DE TYPE CCR (1/3)

Sur l'enregistrement de création/mise à jour de créance :

- La référence de l'instruction (InstructionReference) doit être unique.
- Le code RIAD du Creditor(CreditorRiadCode) doit être dans les données référentielles ECMS.
- Le type d'identifiant utilisé pour déclarer le débiteur et le garant, le cas échéant, (DebtorCodeType et GuarantorCodeType) est autorisé par ECMS.
- Le numéro de contrat de la créance (CreditClaimContractNumber) ne doit pas correspondre à un numéro de contrat déjà existant.
- Le type de prêt (LoanType) doit être dans la liste des types de prêt éligibles.
- La date d'effet du prêt (OriginationDate) doit être antérieure ou égale à la date du jour.
- La date de maturité de la créance (MaturityDate) doit être supérieure à la date du jour.
- La devise de la créance (Currency) doit être autorisée par le système.

CONTRÔLES MÉTIERS SUR LES INSTRUCTIONS DE TYPE CCR

(2/3)

- La date de changement du type de taux d'intérêt (ChangingInterestRateIndicator), le cas échéant, doit être ultérieure à la date du jour et antérieure à la date de maturité de la créance
- L'Index de référence du taux d'intérêt (ReferenceIndex) doit être renseigné si le champ InterestRateType a été renseigné à VAR et doit être présent dans la liste des index éligibles
- Le champ ResettingPeriodMoreThanOneYear doit être renseigné si le champ InterestRateType a été renseigné à VAR.
- Le champ CapIndicator doit être renseigné si le champ InterestRateType a été renseigné à VAR.



CONTRÔLES MÉTIERS SUR LES INSTRUCTIONS DE TYPE CCR

(3/3)

- Le droit de la créance (CreditClaimGoverningLaw) doit correspondre à un droit autorisé.
- Le type d'opération doit être CCR.
- ECMS déterminera s'il s'agit, d'une part, d'une créance privée du régime général ou ACC et, d'autre part, d'une créance domestique ou CCBM.
- La contrepartie doit être autorisée à mobiliser le type de créances privées (CC, ACC, CCBM) identifié par ECMS.



CONTRÔLES MÉTIERS SUR LES INSTRUCTIONS DE TYPE CCU

Les contrôles métiers effectués par ECMS dans le cadre des instructions visant à mettre à jour les caractéristiques des créances (CCU) sont identiques aux contrôles réalisés pour les instructions de type CCR (Cf. slides précédents), à l'exception des éléments suivants :

- L'instruction sera rejetée si le numéro du contrat (CreditClaimContractNumber) présent dans l'instruction n'existe pas en base ou ne correspond pas à celui rattaché à l'identifiant Eurosystem (EurosystemCreditClaimId).
- L'identifiant Eurosystem renseigné dans l'instruction existe dans le référentiel ECMS.
- La date de mise à jour (Updatedate) doit être inférieure ou égale à la date du jour.
- Le type d'opération doit être CCU.



CONTRÔLES MÉTIERS SUR LES INSTRUCTIONS DE TYPE CCOAU

Les contrôles métiers effectués par ECMS dans le cadre des instructions visant à mettre à jour la valeur résiduelle des créances (CCOAU) sont les suivants :

- La référence de l’instruction (InstructionReference) doit être unique.
- La référence de la créance (CreditClaimRef) doit exister en base.
- L’identifiant Eurosystem renseigné dans l’instruction existe en base.
- La valeur résiduelle de la créance (OutstandingAmount) ne doit pas être égale à la valeur enregistrée en base.
- Le type d’opération doit être CCOAU.
- La seule modification que l’instruction doit contenir doit concerner le champ « Outstanding Amount » (si une autre modification doit être déclarée simultanément sur la créance, une instruction de type CCU peut être utilisée pour l’ensemble des mises à jour).



CONTRÔLES MÉTIERS SUR LES INSTRUCTIONS DE TYPE RR

- Les contrôles métiers effectués par ECMS dans le cadre des instructions d'enregistrement de la probabilité de défaut des débiteurs ou garants (RR) sont les suivants :
 - La référence de l'instruction (InstructionReference) doit être unique.
 - La référence du débiteur ou du garant (ObligorRef) doit exister dans le référentiel ECMS.
 - Le type de référence (ObligorCodeType) utilisé pour identifier le débiteur ou le garant est autorisé (cf. partie précédente sur la configuration des données référentielles).
 - Le type de notation (RatingType) doit être autorisé.
 - Le système de notation (CreditAssessmentSystemCode) doit être autorisé (cf. partie précédente sur la configuration des données référentielles).
 - Le champ RatingDate doit être inférieur ou égal à la date du jour.
 - Le type d'opération doit être RR.
 - ECMS vérifiera également qu'une notation n'est pas déjà été déclarée.



CONTRÔLES MÉTIERS SUR LES INSTRUCTIONS DE TYPE RU

- Les contrôles métiers effectués par ECMS dans le cadre des instructions de mise à jour de la probabilité de défaut des débiteurs ou garants (RU) sont identiques aux contrôles réalisés sur les instructions de type RR à l'exception des contrôles suivants :
 - Le type d'instruction est RU.
 - ECMS s'assurera qu'une notation a été précédemment déclarée.



CONTRÔLES MÉTIERS SUR LES INSTRUCTIONS DE TYPE MOB

Les contrôles métiers effectués par ECMS dans le cadre des instructions de mobilisation de créances privées (MOB) sont les suivants :

- La référence de l’instruction doit être unique
- L’instruction sera rejetée si la référence de la créance (CreditClaimRef) déclarée dans l’instruction n’existe pas en base ou si cette référence se rapporte à une créance dont le statut est différent de « Registered » ou « Demobilised ».
- La référence Eurosystem de la créance (EurosystemCreditClaimID) doit exister en base, mais ce champ doit être laissé vidé dans le cas où l’enregistrement (CCR) et la mobilisation (MOB) de la créance se fait dans le même fichier.
- Identifiant du compte (AccountIdentifier) : le compte doit exister en base, appartenir à la contrepartie ou la contrepartie doit être autorisée à agir sur ce compte et doit correspondre à un ECMS Counterparty Asset Account utilisé pour la mobilisation de créances privées.
- Le type d’opération doit être MOB.

Ces contrôles sont effectués lorsque l’instruction est reçue par ECMS et seront réitérés si la mobilisation intervient pour une date future.



CAS DE MOBILISATION DE CRÉANCE AVEC GARANT

Les garanties seront partiellement enregistrées dans ECMS par la BCN. Le système appliquera les contrôles suivants lors de la mobilisation d'une créance éligible grâce à sa garantie :

- La référence du débiteur (DebtorRef) doit correspondre à la référence du débiteur enregistré pour la garantie.
- La référence du garant (GuarantorRef) doit correspondre à la référence du garant enregistré pour la garantie.
- Le total des montants résiduels des créances mobilisées avec une même garantie ne doit pas dépasser le montant de cette garantie.
- La devise de la créance (Currency) doit être la même que celle enregistrée pour la garantie.
- La date de maturité de la créance (Maturity Date) doit être antérieure ou égale à la date de fin de validité enregistrée pour la garantie.

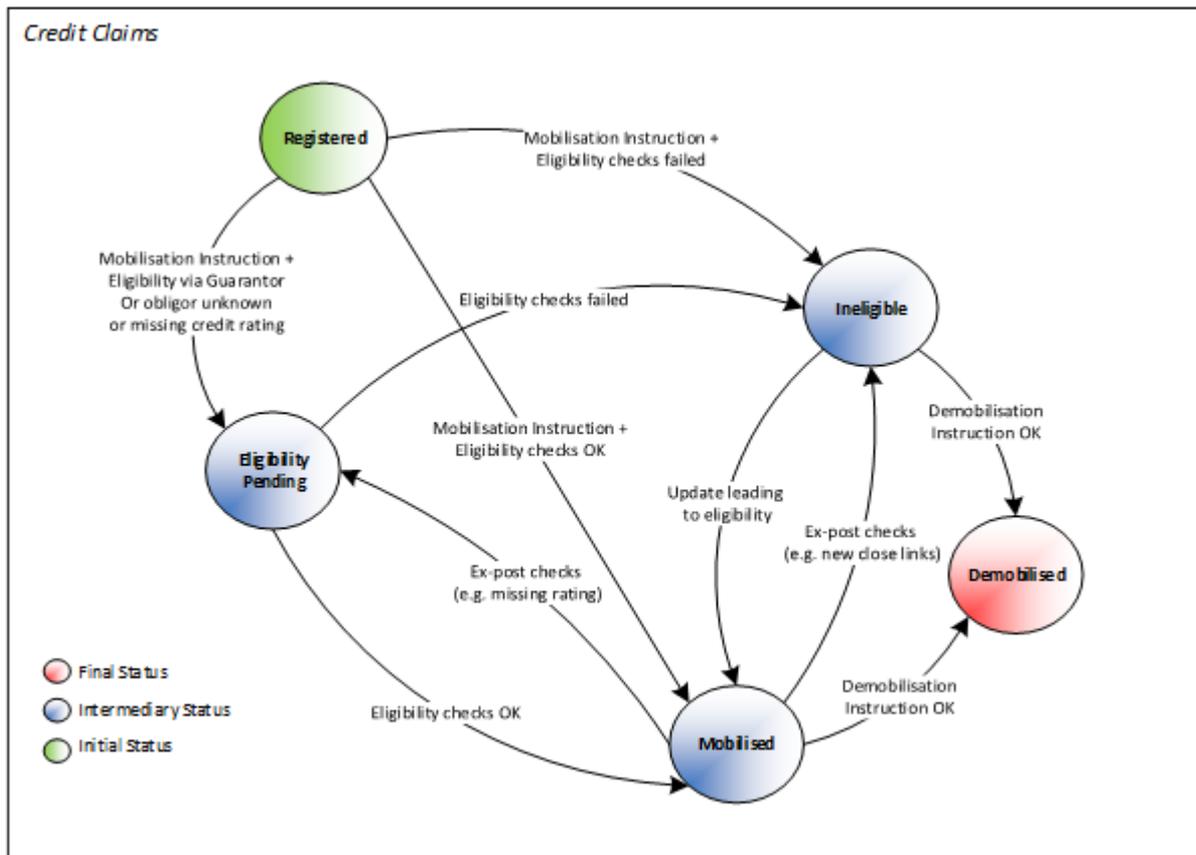


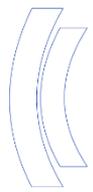
CONTRÔLES MÉTIERS SUR LES INSTRUCTIONS DE TYPE DEMOB

Les contrôles métiers effectués par ECMS dans le cadre des instructions de démobilisation de créances privées (DEMOB) sont identiques aux contrôles réalisés sur les instructions de mobilisation (MOB) à l'exception des contrôles suivants :

- L'instruction sera rejetée si la référence de la créance privée (CreditClaimRef) correspond à une créance dont le statut est différent de « Mobilised ».
- Le type d'opération doit être DEMOB.

LES DIFFÉRENTS STATUTS D'UNE CRÉANCE PRIVÉE





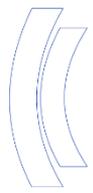
TRAITEMENT DES INSTRUCTIONS DANS ECMS

Traitement des instructions de type CCR après la réalisation des contrôles métiers :

- ECMS enregistre en base cette créance au statut « registered ».
- ECMS assignera à cette créance une référence Eurosystem : l'Eurosystem Credit Claim ID. Cette référence sera communiquée à la contrepartie lors de l'envoi du compte-rendu de remise.

Traitement des instructions de type CCU et CCOAU après la réalisation des contrôles métiers :

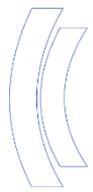
- Si la créance est au statut « registered » ou « demobilised », ECMS procède à la mise à jour de la créance.
- Si la créance est au statut « mobilised », « ineligible », ou « eligibility pending », ECMS met à jour les caractéristiques de la créance puis procède aux contrôles d'éligibilité, à la valorisation de la créance et modifie le statut de la créance si nécessaire. La position correspondant à cette créance privée sera également mise à jour.



TRAITEMENT DES INSTRUCTIONS DANS ECMS

Traitement des instructions de type RR et RU après la réalisation des contrôles métiers :

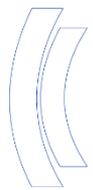
- Les informations contenues dans les instructions de type RR et RU sont enregistrées en base avant le traitement des instructions de mobilisation de créances privées.
- S'il s'agit d'une instruction de type RU, une valorisation des créances au statut « mobilised » concernées est déclenchée.



TRAITEMENT DES INSTRUCTIONS DANS ECMS

Traitement des instructions de type MOB après la réalisation des contrôles métiers :

- ECMS procédera aux contrôles d'éligibilité. À l'issue de ces contrôles, le statut de la créance passera à « Ineligible », « Eligibility pending » ou « Mobilised ».
 - ECMS procédera à la valorisation de la créance (=application du taux de décote) ainsi qu'à la création de la position en pool.
-
- Les mises à jour des caractéristiques de créances privées sont considérées comme des événements obligatoires pouvant conduire à une sous-collatéralisation du pool. Les instructions de type MOB, CCU et CCOAU reçues dans un même fichier sont donc traitées simultanément par ECMS pour limiter ce risque.



TRAITEMENT DES INSTRUCTIONS DANS ECMS

Traitement des instructions de type DEMOB après la réalisation des contrôles métiers :

- Remboursement anticipé total de la créance : la contrepartie devra envoyer une instruction de type CCOAU pour mettre à jour la valeur résiduelle de la créance à zéro et une instruction de type DEMOB pour démobiliser la créance du pool de la contrepartie.
 - ECMS procèdera à un contrôle de la suffisance de collatéral, modifiera le statut de la créance à « Demobilised et procèdera à la diminution de la position de collatéral créances privées. Ce type de démobilisation étant considéré comme obligatoire, le contrôle peut aboutir à un appel de marge.

- Autres types de démobilisation : la contrepartie transmet une instruction de type DEMOB.
 - ECMS procèdera à un contrôle de la suffisance de collatéral. Si la contrepartie dispose de suffisamment de collatéral pour autoriser la démobilisation, la créance passera au statut « Demobilised » et la position de collatéral créances privées sera diminuée.
 - Si le collatéral est insuffisant, l'ensemble des démobilisations contenues dans un fichier sera mis en attente. La contrepartie peut apporter du collatéral supplémentaire avant la fin de la journée opérationnelle et ECMS retraitera les démobilisations en attente. Dans le cas contraire, les instructions de démobilisation seront rejetées en fin de journée.



TRAITEMENT DES INSTRUCTIONS DANS ECMS

■ Caractéristiques d'une position de créance privée :

Attribute	Description
Position Id	Identifier of the Counterparty Credit Claim position. In case a demobilised credit Claim is mobilised again a new position Id linked to that Credit Claim is created.
ECMS Counterparty Asset Account Id	Counterparty account where the Credit Claims position is held.
Credit Claim ID	Reference given by the ECMS respecting the Eurosystem rules when the Credit Claim is registered.
Outstanding Amount	Current outstanding amount of the Credit Claim
Currency	Currency of the Credit Claim
Position Type	Type of position. Possible values are : <ul style="list-style-type: none">• Actual: Position taking into account all instructions confirmed on the account,• Provisional: Position taking into account all instructions validated by the ECMS,• Conservative: Position taking into account all instructions validated by the ECMS decreasing the position.
Last Movement Id	Identifier of the last movement impacting the Credit Claim position (mobilisation, demobilisation, update of outstanding amount, rating update, Credit Claim update)
Position Start Date & Time	Date and time when the position was created (i.e. effective settlement date)
Position End Date & Time	Date and time when the position is no longer valid

5. Transmission du compte-rendu de remise





COMPTE-RENDU DE REMISE (PROCESSING REPORT)

- Un compte-rendu de remise sera envoyé à chaque contrepartie après le traitement d'un fichier de créances en A2A ou sera disponible en U2A pour les instructions saisies en U2A :
 - Lorsque chaque instruction aura atteint un statut final (rejected ou confirmed) ou avec le statut intermédiaire « CC waiting for NCB validation »,
 - En fin de journée ECMS, pour les créances au statut « CC Waiting for NCB validation » (notamment pour les instructions comportant un garant soumis à examen des équipes du BOPM).
- Un exemple de ce compte-rendu au format xml vous a été transmis le 6/04.



COMPTE-RENDU DE REMISE (PROCESSING REPORT) - FORMAT

- Format de l'en-tête du compte-rendu de remise :

Attribute	Type	Description
ReportingDate	Date YYYYMMDD HH:MM:SS	Date on which the report is processed
CounterpartyIdentifier	Varchar	RIAD Code of the Counterparty
NumberOfLines	Number	Number of instruction references



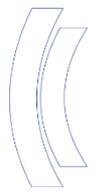
COMPTE-RENDU DE REMISE (PROCESSING REPORT) - FORMAT

- Format du corps du compte-rendu de remise :

Attribute	Type	Description
FileRef	Varchar	Reference of the file sent by the Counterparty
CreditorRiadCode	Varchar	All instructions are grouped by Creditor
InstructionReference	Varchar	Reference of the instruction given by the Counterparty.
InstructionStatus	Varchar	Status of the instruction
RejectionReason	Varchar	This field is populated in case of a rejected instruction
CreditClaimRef	Varchar	Unique reference of the Credit Claim given by the Counterparty
EurosystemCreditClaimID	Varchar	Unique identifier of the Credit Claim given by the ECMS corresponding to the Eurosystem rules. Empty in case of rejected registration.

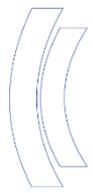
6. Traitements quotidiens des créances





TRAITEMENTS QUOTIDIENS DES CRÉANCES PAR ECMS

- À chaque fin de journée opérationnelle, ECMS relance le processus de contrôles d'éligibilité et effectue une revalorisation des créances privées mobilisées.
- Si à l'issue de ces contrôles, la créance devient inéligible :
 - La créance est valorisée à zéro,
 - La contrepartie est informée de l'inéligibilité de la créance,
 - La position de collatéral créances privées en pool est automatiquement diminuée.
 - Le statut de la créance passera à « Ineligible ».
- Bien qu'ECMS valorisera la créance à zéro, la contrepartie devra envoyer une instruction de démobilisation (DEMOMB) afin de sortir la créance du pool.



TRAITEMENTS QUOTIDIENS DES CRÉANCES PAR ECMS

- ECMS identifiera également, en fin de journée, toutes les créances arrivant à maturité.
 - La valeur résiduelle de la créance passera à zéro.
 - La créance sortira automatiquement du pool, sans action nécessaire de la contrepartie.
 - La position de collatéral créances privées en pool est automatiquement diminuée.
- Les diminutions de la valeur du collatéral engendrées par les contrôles ex-post sont considérées comme des événements obligatoires pouvant aboutir à une sous-collatéralisation du pool de la contrepartie.

7. Exemples





CRÉANCES PRIVÉES EN POOL D'UNE CONTREPARTIE

- Au 5/12/2022, La contrepartie ABCD possède dans son pool les créances suivantes :

Identifiant créance	Type d'intérêts	Indice	Maturité	Montant avant décote	Montant après décote	Débiteur	Source de notation	CQS
Créance 1	Fixe	-	31/12/2022	1M€	0,88M€	FR123456	ICAS	1
Créance 2	Fixe	-	05/01/2024	2M€	1,68M€	FR123456	ICAS	2
Créance 3	Var	3MEU BOR	02/06/2024	3M€	2,64M€	FR456789	IRB	1



EXEMPLE 1

- Au 30/12/2022, la créance 1 arrive à maturité. Aucune action n'est demandée à la contrepartie, ECMS sortira automatiquement la créance du pool.

Identifiant créance	Type d'intérêts	Indice	Maturité	Montant avant décote	Montant après décote	Débiteur	Source de notation	CQS
Créance 1	Fixe	-	31/12/2022	1M€	0,88M€	FR123456	ICAS	1
Créance 2	Fixe	-	05/01/2024	2M€	1,68M€	FR123456	ICAS	2
Créance 3	Var	3MEUB OR	02/06/2024	3M€	2,64M€	FR456789	IRB	1



EXEMPLE 2

- Au 02/01/2023, les caractéristiques de la créance 2 sont modifiées : le taux d'intérêt fixe devient variable et indexé sur l'Euribor 3M.
- La contrepartie devra donc envoyer une instruction de mise à jour de type CCU.
- À réception de l'instruction, ECMS modifiera les caractéristiques de la créance, procèdera aux contrôles d'éligibilité et à sa valorisation.

Identifiant créance	Type d'intérêts	Indice	Maturité	Montant avant décote	Montant après décote	Débiteur	Source de notation	CQS
Créance 2	Var	3MEU BOR	05/01/2024	2M€	1,76M€	FR123456	ICAS	2
Créance 3	Var	3MEU BOR	02/06/2024	3M€	2,64M€	FR456789	IRB	1



EXEMPLE 3

- Au 03/01/2023, la contrepartie doit déclarer une dégradation de la probabilité de défaut du débiteur de la créance 3 et souhaite mobiliser une nouvelle créance.
- La contrepartie envoie en A2A, dans le même fichier, trois instructions : 1 CCR pour déclarer les caractéristiques de la créance à mobiliser, 1 MOB pour effectivement mobiliser la créance et 1 RU pour déclarer la modification de la probabilité de défaut.
- À réception de l'instruction, ECMS procède au traitement de ces instructions (enregistrement de la créance, contrôles et valorisation).

Identifiant créance	Type d'intérêts	Indice	Maturité	Montant avant décote	Montant après décote	Débiteur	Source de notation	CQS
Créance 2	Var	3MEUBOR	05/01/2024	2M€	1,76M€	FR123456	ICAS	2
Créance 3	Var	3MEUBOR	02/06/2024	3M€	2,43M€	FR456789	IRB	3
Créance 4	Var	3MEUBOR	01/03/2027	1M€	0,84M€	FR123456	ICAS	1